



Conseil d'administration

Délibération du 28 janvier 2022

POINT 2 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 15 DECEMBRE 2021

Exposé des motifs

Le conseil d'administration s'est réuni le 15 décembre 2021 sous la Présidence de Monsieur Pierre Joseph Paganelli, Vice-Président Etudiant, en lieu et place de Madame Julie Benetti, Rectrice de la Région Académique de Corse, empêchée, et en présence de Monsieur Marc Paul Luciani, Directeur Général du Crous de Corse.

La séance s'est déroulée en visioconférence et en présentiel. Le quorum est réputé être atteint avec 10 administrateurs présents et 5 pouvoirs.

Questions soumises à l'approbation :

- 1- **Approbation du PV du CA du 22 septembre 2021** – Pas d'observations – Vote unanime –Le procès-verbal est adopté

- 2- **Budget initial 2022** – les points essentiels :
 - L'augmentation de 16% par rapport à 2021 de la subvention pour charges de services publics liée à l'attribution de crédits
 - Un prélèvement sur fonds propres de 200 000€
 - L'apport de 3 299 600€ attribués par le Crous

Elle évoque également la mise en place de Wifirst pour un accès plus performant au réseau Wifi pour un montant de 93 000€.

Sont présentés :

- Tableau 1 : autorisation d'emplois – inchangé
- Tableau 2 : autorisations budgétaires – recettes prévisionnelles : 13 265 779€ - AE : 13 492 876€ - CP : 15 755 228€ - solde déficitaire 2 489 449€
- Tableau 4 : équilibre financier – le prélèvement sur la trésorerie est de 2 335 232€
- Tableau 6 : situation patrimoniale – la différence entre les charges et les produits engendre un résultat prévisionnel de – 208 307€

Il existe une insuffisance d'autofinancement de -154 631€. Le fonds de roulement s'élève à 881 073€

Les 4 tableaux requièrent chacun un vote – les 4 tableaux présentés étant approuvés à l'unanimité, le budget initial 2022 est adopté à l'unanimité.

3- Hébergement : application de l'IRL dans le calcul des loyers

Mesure demandée par la tutelle à compter du 1^{er} septembre 2022.

Les logements seront soumis à l'indice 0.42- septembre à décembre 2022 : 7 000€

Augmentation : 1€ pour les chambres
 2€ pour les studios

Le syndicat CGC s'abstient pour le vote (2 voix) – Application de l'IRL adoptée

4- Présentation du contrôle interne

A ce jour, le Crous est en mesure de présenter les organigrammes fonctionnels, la cartographie des risques et l'OPRA pour les différents services.

Dès 2022, il faudra veiller à la mise en place des procédures, au respect des délais, à la finalisation des fiches de procédures et à terme établir un rapport de suivi.

Pas d'observations – Vote unanime – le contrôle interne est adopté à l'unanimité

5- Conventions diverses

9 conventions sont proposées à l'approbation des administrateurs. Chacune requiert un vote :

- Convention Crous - AMI-CITEO – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous – INRAE – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous – Lycée Pascal Paoli – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous- ERILIA – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous-Société Padovani – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous – Société A Funtana – Pas d'observations – Vote unanime
- Avenant Crous – Hypnologue – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous – Radio Nebbia – Pas d'observations – Vote unanime
- Convention Crous – ALIS – Pas d'observations – Vote unanime

Les conventions sont adoptées à l'unanimité

6- Logements de fonction

- Mise à disposition de 5 logements par Nécessité de Service (NAS) - Pas d'observations – Vote unanime
- Mise à disposition d'un logement par Convention d'Occupation Précaire (COP) – Pas d'observations – Vote unanime

7- Régime indemnitaire des agents contractuels

Il s'agit de l'octroi d'une prime de 400€ brut aux personnels ayant fait face à une surcharge de travail durant la crise sanitaire. Certains agents contractuels ont été exclus. Il s'agit d'un vote de principe. Pas d'observations – Vote unanime

8- **Règlement intérieur du Conseil d'administration** – c'est une mise à jour – Pas d'observations – Vote unanime

9- **Wifirst** – il s'agit de la mise en place d'un outil plus performant. Pas d'observations – Vote unanime

10- **Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2022-2027** – Pas d'observations – Vote unanime

11- Questions diverses

- Une convention tripartite (Crous-UCPP- Association Aiutu Studentinu) est présentée et doit faire l'objet d'un vote – Pas d'observations – Vote unanime
- Information sur le local dévolu à l'Association des Etudiants Internationaux – celui-ci leur sera restitué – Pas d'observations – information
- Baisse des loyers – possibilité envisagée dans les 2 à 4 ans – Pas d'observations – information

Le Vice-Président Etudiant, Pierre Joseph Paganelli remercie le Crous, l'Université et l'ensemble des partenaires et administrateurs ayant accompagné sa mandature. Il félicite les nouveaux élus.

Plus d'observations – séance levée à 12H30.

Projet de délibération

- Adoption du PV du CA du 15 décembre 2021.

Pour	20
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	oui	non
	X	

Corte, le 28 janvier 2022



Le Recteur de la Région Académique de Corse

Jean-Philippe AGRESTI